



Gex, le 15 juin 2020.

Ville de Gex

◆ Direction générale des services ◆

Caterina PINOL

☎ 04.50.42.63.08 📠 04.50.41.68.77

caterina.pinol@ville-gex.fr

Affaire suivie par Jean-Christophe CUSIN

CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 22 JUIN 2020 À 18 H 30 Salle des Fêtes

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020.

Approbation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

I. DÉLIBÉRATIONS :

- 1) Adoption du règlement intérieur du conseil municipal,
- 2) Élection d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au conseil d'administration de l'institution Jeanne d'Arc,
- 3) Élection des membres délégués titulaires et suppléants au syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA),
- 4) Élection d'un délégué à SOLIHA AIN (Solidarité pour l'habitat),
- 5) Élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Parc naturel régional du Haut Jura,
- 6) Désignation d'un représentant de la commune au sein du conseil de surveillance de SOLLAR,
- 7) Élection d'un représentant de la commune au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA et désignation du maire comme représentant de la commune au sein des assemblées ordinaires et extraordinaires,
- 8) Élection d'un représentant au conseil d'administration de la société publique locale territoire d'innovation,
- 9) Élection d'un représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires de la société publique locale territoire d'innovation,
- 10) Avis du conseil municipal sur la suppression du comité de contrôle de la société publique locale territoire d'innovation,
- 11) Désignation des garants pour la bonne exploitation forestière,
- 12) Désignation d'un représentant au conseil d'administration de la MJC de Gex,
- 13) Élection d'un membre du conseil municipal correspondant défense,
- 14) Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) : constitution d'une liste de contribuables à l'attention du directeur des finances publiques,
- 15) Approbation du compte de gestion 2019 – budget commune,
- 16) Approbation du compte gestion 2019 – budget forêt,
- 17) Comptes administratifs 2019 : élection d'un / une président(e) de séance,
- 18) Compte administratif 2019 – budget général de la commune,
- 19) Compte administratif 2019 – budget forêt,
- 20) Affectation du résultat du compte administratif 2019 – budget général de la commune,
- 21) Affectation du résultat du compte administratif 2019 – budget forêt

- 22) Budget supplémentaire 2020 – budget général de la commune,
- 23) Budget supplémentaire 2020 – budget forêt,
- 24) Garantie d'emprunt de 213 634 € sollicitée par Halpades pour la construction d'un logement locatif financé en plus foncier sis chemin de l'Embousoir / « Clos Natura »,
- 25) Garantie d'emprunt de 117 864 € sollicitée par Halpades pour la construction d'un logement locatif financé en plus foncier sis chemin de l'Embousoir / « Clos Natura »,
- 26) Vote des taux d'imposition 2020,
- 27) Mesures de soutien à l'économie locale par l'annulation de loyers commerciaux et de redevances d'occupation du domaine public,
- 28) Acquisition des parcelles AX 202 et AX 204 auprès de Madame et Monsieur ASSENARE Nathalie et Jean-Claude,
- 29) Mise à jour du tableau des emplois communaux,
- 30) Droit de formation des élus,
- 31) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP),
- 32) Révision des règlements intérieurs de la piscine municipale et de l'école de natation.

II. COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS :

- 1) Commission Associations et Sports du 09 juin 2020,
- 2) Commission Finances et Intercommunalité du 10 juin 2020,
- 3) Commission Espaces publics, Environnement et Travaux du 16 juin 2020,
- 4) Commission Actions éducatives et scolaires du 17 juin 2020

III. LECTURE DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **2020_069_DEC** : signature avec l'entreprise SALENDRE RESEAUX du devis relatif à la fourniture et l'installation de radars de vitesse sur feux tricolores au carrefour de la RD1005 et du SDIS, pour un montant de 5 005,00 € HT,
- **2020_070_DEC** : signature avec l'entreprise JDBE SARL concernant les travaux de voirie sur 3 sites / Tougin, Bonnarche-Charpak et Pitegny, pour un montant de 28 800,00 € HT,
- **2020_071_DEC** : signature avec l'entreprise AMOME CONSEILS SARL concernant les diagnostics et l'étude de la faisabilité d'aménagement de la piscine municipale, pour un montant de 14 650,00 € HT,
- **2020_072_DEC** : signature avec l'entreprise SOPHIE BILLIARD EURL du devis aux missions de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études fluides concernant les sites de la crèche des Saints Anges, de l'école Perdtemps, de l'école des Vertes Campagnes, de la halle Perdtemps et du camping, pour un montant total de 10 000,00 € HT,
- **2020_073_DEC** : signature avec l'entreprise COSEEC France SAS de l'avenant n°1 concernant la rénovation de l'arrosage de 4 terrains naturels au stade de Chavilly, lot n°1 arrosage, pour un montant positif de + 9 978,00 € HT,
- **2020_074_DEC** : signature avec l'entreprise COSEEC France SAS des devis relatifs à la gestion de l'arrosage automatique des terrains au stade de Chauvilly, pour un montant total de 4 250,00 € HT,
- **2020_075_DEC** : signature avec l'entreprise ATELIER MATHÉ VUILMET du devis relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'habillage extérieur des façades des préfabriqués du centre associatif situé devant le camping, pour un montant de 7 200,00 € HT,
- **2020_076_DEC** : Attribution à Mme Valérie TINDILLIER du logement sis 1134 rue des Vertes Campagnes, sur la période du 08 juin 2020 au 07 juin 2021, dans les conditions définies dans le bail,
- **2020_077_DEC** : signature avec l'entreprise JURALPECO du marché de travaux relatif au rafraîchissement des salles du foyer des personnes âgées des Saints Anges, pour un montant de 11 342,25 € HT,
- **2020_078_DEC** : signature avec l'entreprise JURALPECO du marché de travaux relatif à la rénovation de la ventilation de la mini-crèche des Saints Anges, pour un montant de 20 357,96 € HT.

IV. QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire,
Patrice DUNAND



EN RAISON DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

- La séance se déroulera sans public, à l'exception des journalistes. Son caractère public sera néanmoins préservé car les débats seront accessibles en direct de manière électronique.
- Chaque conseiller présent disposera d'un espace de 4m² minimum. Il est préconisé de vous munir d'un masque et d'un stylo personnel. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.
- Chaque conseiller présent pourra détenir deux pouvoirs (ou procurations).
- Le quorum est apprécié au tiers des membres présents ou représentés.

✂

❖ POUVOIR ❖

Je soussigné(e) _____ absent(e) le lundi 22 juin 2020 donne procuration à Madame, Monsieur, _____ pour me représenter à la réunion du conseil municipal et prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

“ Bon pour pouvoir ”
(mention manuscrite)

Gex, le
(signature)